

**Commune
de AZÉ
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
07/03/2024

En exercice	Présents	Votants
14	13	13

OBJET DE LA
DELIBERATION

N° 2024-14 Tarifs cimetière à
compter du 1^{er} avril 2024

Séance du 14 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatorze du mois de mars à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : Mesdames BIGOT Valérie, BOULAY Maryvonne, CHERAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOUE Christelle,
Messieurs CHERAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, MARCO Benjamin,

Absent excusé : M. TYTGAT Loïc

Mme RENOUE Christelle a été désignée secrétaire de séance ;

Mme MOTTIER Catherine a été désignée secrétaire de séance ;

Madame le Maire informe qu'il convient de revoir les tarifs du cimetière à compter du 1er Avril 2024.

Mme CHERAMY rappelle les tarifs actuels qui sont les suivants :

- * pour des concessions, à compter du 1er avril 2024.
 - concession trentenaire :384.00€
 - concession cinquantenaire :513.00 €
- * pour le columbarium
 - quinze ans :479.00 €
 - trentenaire :730,00 €

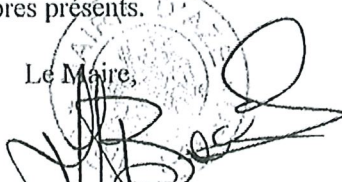
Mme CHERAMY propose de ne pas augmenter Les tarifs seront donc les suivants :

- * pour des concessions, à compter du 1er avril 2023.
 - concession trentenaire :384 €
 - concession cinquantenaire :513 €
- * pour le columbarium
 - quinze ans :479 €
 - trentenaire :730 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, décident à l'unanimité de mettre en place les tarifs ci-dessus à compter du 1er Avril 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,



BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance



RENOUE Christelle

de fixer la redevance au taux maximum
des câbles aériens tirés entre deux supports
 de fixer la redevance de 32.18 €
installations

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le

ID : 041-214100109-20240314-2024_15-DE



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les
membres présents.

Le Maire.

BOULLAY Maryvonne

Le secrétaire de séance

RENQU Christelle